

MOT DU PRÉSIDENT

LES FRUITS DE LA CONCERTATION

Du jamais vu depuis le krach des années 1930! Depuis plusieurs mois déjà, nous sommes quotidiennement bombardés de nouvelles, à l'effet que l'économie mondiale est gangrénée par une sévère récession alors que les ravages sociaux qu'elle engendre, fermetures d'entreprise, chômage, perte d'actifs, endettement, faillites, se multiplient à l'échelle de la planète.

Pourtant, ce n'est pas la première récession majeure que nous connaissons, un regard sur l'histoire récente nous rappelle qu'au cours des quelque trente dernières années, le Québec a connu, à l'instar de plusieurs autres pays, trois récessions importantes : la récession de 1974, la récession du début des années 1980 et celle de 1991-1992.

Mais la situation d'aujourd'hui n'a rien de comparable avec celles que nous avons connues durant cette période. La récession actuelle présente deux grandes caractéristiques qui la différencient des autres : son imbrication étroite avec une crise financière de grande envergure et son rayonnement mondial.

Si cette récession frappe au niveau mondial par son intensité, sa virulence, elle semble avoir au Québec un impact nettement moindre. La plupart des statistiques dont on nous abreuve tendent, en effet, à démontrer que le Québec s'en tire assez bien, mieux en tous les cas que lors des récessions précédentes, alors que le taux de chômage atteignait 15,8 % en octobre 1982 et 14,2 % en novembre 1992.

Mieux aussi que l'Ontario, la province avec laquelle on compare sans cesse le Québec. L'Ontario qui a longtemps bénéficié de la forte présence sur son territoire de l'industrie automobile paie aujourd'hui un lourd tribut à cette prépondérance à cause de la déconfiture des constructeurs nord-américains. Ainsi, chose jamais vue depuis que l'on tient des statistiques mensuelles, le taux de chômage est plus élevé en Ontario qu'au Québec, et ce, chaque mois depuis janvier 2009. À titre d'exemple, en octobre 2009, le taux de chômage s'élevait à 8,5 % au Québec contre 9,3 % en Ontario.

Si on peut se féliciter de cette situation, elle ne doit cependant pas occulter la réalité que vivent certaines régions, certains secteurs économiques alors que de plus en plus de gens vivent des situations de précarisation et d'appauvrissement : perte d'emploi, longue période de chômage, travail à temps partagé, etc.

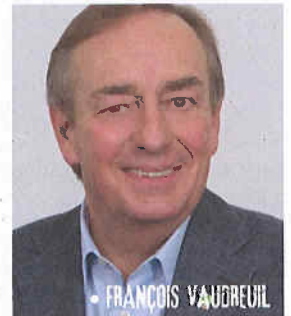
De décembre 2008 à octobre 2009, le Québec a quand même vu disparaître plus de 56 000 emplois. Un chiffre qui donne une perspective plus réaliste de la situation et qui témoigne d'une réalité à laquelle la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) a été des plus sensibles, refusant d'oublier, que derrière la banalité et la sécheresse des statistiques, se cache la souffrance de femmes et d'hommes préoccupés de leur présent, inquiets de leur avenir.

Mais comment expliquer le fait que le Québec se sort mieux de la crise que d'autres? Plusieurs arguments ont été avancés, notamment la diversification de l'économie québécoise, les investissements massifs du gouvernement dans les infrastructures. C'est donc tout un ensemble de facteurs conjoncturels et structurels qui expliquent cette situation.

Mais, par rapport aux dernières récessions, il faut également tenir compte d'un facteur nouveau, qui a un impact déterminant, bien que peu reconnu et souligné, sur la gestion de la crise, c'est le rôle de la société civile et l'influence qu'elle a exercé sur l'élaboration des politiques et des stratégies gouvernementales destinées à atténuer les effets de la crise, aussi bien pour les travailleurs que pour les entreprises.

En effet, dès le début de la crise, s'inscrivant en continuité du courant de concertation initié depuis 1997 à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), le gouvernement Charest a pris l'initiative de créer trois comités de vigie : un pour l'emploi découlant de la CPMT, un deuxième réunissant les partenaires économiques et le troisième regroupant des décideurs financiers. Il a invité les employeurs, les syndicats, le milieu financier, le secteur communautaire, le monde de l'éducation à siéger à l'un ou l'autre de ces comités, tous ont répondu à l'appel.

Grâce à ce dialogue social, les partenaires de la CPMT, qui ensemble avaient convenu d'un Pacte pour l'emploi, l'ont bonifié par la suite avec le Pacte pour l'emploi plus, des programmes ont été créés, d'autres ont été améliorés ou



Suite à la page 4